LES 4 MIRACLES DU GÉNÉRAL MOI

OU QUATRE MOIS DE GÉNÉRAL MIRACLE

QUELLE coïncidence, s'est écrié l'autre samedi M. Pflimlin, ministre de Sa Grandeur, en arrivant à Lourdes, salué par un bataillon de parachutistes et par le cardinal Tisserant, *quelle coïncidence que ce référendum tombe juste l'année du centenaire des apparitions de la Vierge à la Bienheureuse Bernadette !* Un vrai miracle, en effet, ça crève les yeux. C'est quasiment comme si la Sainte Vierge en personne vous disait : *Votez Oui.* 1958 aura d'ailleurs été une année fertile en miracles de cette sorte, l'un des plus stupéfiants étant que M. Pflimlin, président du Conseil, se soit senti incapable de gouverner quand le 29 mai les députés lui votèrent la confiance par 408 voix contre 165. Bien sûr, M. Pflimlin se trouvait paralysé devant le miracle Massu... Car le 13 mai d'Alger était tombé non seulement en pleine année du centenaire de Lourdes, mais en plein mois de Marie par-dessus le marché. Rien à faire contre ça. Il ne restait qu'à passer la main au général Miracle, qui se trouvait là, miraculeusement, prêt à assumer les pouvoirs de la République.

Le premier juin, le général Miracle n'obtint à l'Assemblée qu'une toute petite majorité de 105 voix, qui s'amenuisa encore jusqu'à n'être que de 90 voix lorsqu'il demanda les pleins pouvoirs. Mais, Lui, ça ne l'empêcha pas de former son gouvernement. Il y fit entrer, entre autres miraculés, M. Pflimlin lui-même, et Guy Mollet, dont les éblouissements devaient être nombreux : « *J'ai vécu là un des plus grands moments de ma vie !* » dit Guy Mollet, après avoir été reçu à Colombey. « *Ma confiance dans la loyauté et l'honnêteté du président du Conseil va chaque jour grandissant* », dit-il encore.

Et depuis quatre mois, les vertus du général vont ainsi se multipliant, au rythme des éditions de *Paris-presse*. Dans *Le Parisien libéré*, pour un peu elles déborderaient jusqu'à envahir le lignage réservé aux crimes et viols avec interview de la victime. A la radio, autant d'émissions, autant de grandeur nouvelle. Un miracle (un de plus) a fait que depuis l'ouverture de la campagne électorale, seuls les partisans du « OUI » viennent en rang de quatre expliquer quotidiennement aux cherzauditeurs pourquoi il faut voter « OUI ». Il n'y a pas trente-six raisons de voter « OUI », il n'y en a qu'une : c'est qu'il faut faire comme le général nous dit. Est d'or fin la parole du général, géniales sont les pensées du général, sacrée est la Constitution sortie de son cerveau. Le Comité consultatif constitutionnel s'est bien gardé d'y introduire de sacrilèges modifications. A plus forte raison le troupeau des « animaux politiques » (c'est ainsi que dans sa bonté le général nous nomme) est-il prié de s'en tenir à l'adoration muette. Que le référendum soit un acte de foi...

Seulement, voilà déjà quatre mois que s'est établie la religion du général Miracle. Et, en fait de miracles, le bureau des constatations n'enregistre pas grand chose. A chaque jour qui passe, l'idole perd un peu de sa dorure. A tel point que pour qu'il en reste un peu, de la dorure, le gouvernement du général Miracle a dû avancer d'une semaine le référendum-acte de foi primitivement prévu pour le 5 octobre. On en perd, des électeurs, en huit jours ! Des braves gens à qui on avait dit en juin : « *Ah ! avec le général, vous allez voir...* »

« Ne vous en faites pas, a dit le haut-clergé, il y a marqué « laïcité » dans la Constitution du général, mais il ne faut pas que ça empêche de voter oui. »

En effet, il est aveo le ciel des accommodements, puisque la « laïcité » du général ne l'a pas empêché d'envoyer à Lourdes son ministre Pflimlin baiser l'anneau du cardinal Tisserant, légat du pape.

PREMIER MIRACLE : Vous allez voir il va mettre les colonels au pas !...

« *Un seul homme en France*, disait Guy Mollet, *peut mettre de l'ordre dans l'armée. Ce n'est pas le président de Gaulle, c'est le général de Gaulle.* »

Le général a donc endossé, dès qu'il fut président, son plus bel uniforme, et on allait voir ce qu'on allait voir, comment les colonels rentreraient sous terre...

On a vu, et entendu. On a entendu de Gaulle lancer aux factieux d'Alger dès son arrivée : « Je vous ai compris ! » On a vu Soustelle et de Sérigny se frotter les mains au balcon du « G.G. » regardant sur le Forum. Pendant ce temps-là, les paras de Massu s'amusaient à enfermer dans les lavabos de l'immeuble, comme « résidus du système », deux des ministres-carpettes que de Gaulle avait amenés avec lui. Oh ! mais le général a fait de sévères remontrances à Massu, lorsqu'il a su la chose : il lui a donné une étoile de plus.

Salan a été mis au pas, en vitesse. Les factieux lui avaient donné la haute main sur l'Algérie. De Gaulle lui a ordonné : « *Gardez-la !* » « *Bien, mon général !* »

La tête de l'administration étant ainsi confiée aux bons soins de l'armée, il convenait que les rouages le fussent également. Ils le furent. Nommés respectivement super-préfet et préfet d'Alger. Chacun a gardé en mémoire la photographie de leur entrée en fonction, Massu étant en tenue « léopard », la main sur le ceinturon, avec l'air distingué qui sied à un préfet... Toutes les préfectures d'Algérie furent ainsi pourvues, qui de son général, qui de son colonel... Pour de la sanction, il avait plu de la sanction...

Les généraux qui n'avaient pas approuvé le coup d'Alger — ils étaient six dans ce cas — furent promptement limogés. Le bénéfice de cette mesure fut naturellement étendu aux cadres subalternes, et pour peu qu'un capitaine, ayant reçu du président Coty « l'ordre de rester dans le devoir », lui ait répondu qu'il obéirait, à ce capitaine on a vite retiré tout commandement.

Un beau jour, le général-président eut la délicate attention de faire une surprise à son ministre Pflimlin : il lui donna pour collègue Soustelle que ledit Pflimlin avait au 13 mai fait surveiller à son domicile, tant il crevait les yeux qu'il était l'âme du complot d'Alger. Guy Molet avait même donné au départ pour meilleure preuve que le ministère était bien républicain, que ardeur dans l'intégration des âmes métropolitaines. Il truffa la radio et la télévision de membres de son parti qui, aux dernières élections où il eut osé paraître avait enlevé 4 % des suffrages. La R.T.F. devint donc la voix de ce parti fantôme, et la science du truquage et du bourrage de crânes fit un prodigieux bond en avant. On allait pouvoir préparer dans les meilleures conditions le référendum-acte de foi, en martelant sur la tête de l'électeur du oui-oui-oui-pan-pan-pan, à l'exclusion de tout autre refrain.

Comme le référendum-acte de foi se prépare aussi dans la rue, il fallait que la rue n'appartînt qu'au oui. Aussi le général fit-il d'abord imprimer avec l'argent de vos impôts des affiches multiples en nombre considérable. Avec l'argent de vos impôts, il paya des artistes, des imprimeurs, des emplacements réservés et des afficheurs pour les coller. Car un parti qui n'a que 4 p. 100 des voix manque, cela se conçoit, de main-d'œuvre bénévole... Le général fit travailler également sur la voie publique de la main-d'œuvre payée (avec vos impôts), à savoir la police chargée d'effacer et de gratter les non partout où

Par Robert LECHÊNE

particulier à marquer les anniversaires, comme le 18 juin ou le 14 juillet. Maintenant, c'est quotidien. Trois nuits d'affilée, les fascistes font exploser leurs engins à Marseille. La quatrième nuit, c'est la fédération du Morbihan qui brûle de fond en comble sur une place de Vannes.

Le général Miracle, s'il voulait seulement tromper un petit peu son monde, pourrait dire : « Mais je désapprouve ça ! » Il ne le dit pas, et il ne le dira pas. D'abord, tout ça sort de sa propre maison, puisque, comme le révélait *l'Humanité* dans son numéro du 12 septembre (celui qui a été saisi, encore de la démocratie !)

TROISIEME MIRACLE : Avec lui, la vie sera moins dure, soyez tranquille !

Rares étaient ceux qui croyaient à ce miracle-là. Moins nombreuses auront été les déceptions par conséquent.

Enfin, entendons-nous ! Il y a miracle et miracle. Car quelques initiés attendaient le leur et ils l'ont eu. Saint Crépin, patron des cuirs et peaux, n'est pour rien dans l'idée d'emprunt lancé par Pinay, patron lui aussi dans les cuirs et les peaux également. « C'est un emprunt de Gaulle », a dit Pinay, un jour que de Gaulle, pour flatter ce vieux serviteur (hérité du maréchal), baptisait l'emprunt « Emprunt Pinay ». « Pinay » peut-être et « de Gaulle » sûrement, l'emprunt aura été, avec ses 3 et demi pour cent d'intérêt payés comme toujours par le contribuable, une excellente affaire pour ceux qui ont des bénéfices et ne savent pas comment les dissimuler tant il y en a, pour ceux aussi qui, avec patriotisme, avaient planqué quelques dizaines ou quelques centaines de millions à l'étranger. Et indexé, cet emprunt ! Une échelle mobile comme les salaires vous écrire ». Le mois d'après, les cheminots, les gaziers et les électriciens, lui ayant écrit, furent par lui reçus pour s'entendre signifier qu'il n'était pas question d'augmenter les salaires.

Comme dit Guy Mollet : « Si le général de Gaulle ne paraît pas très préoccupé des problèmes économiques, par contre il est très soucieux des problèmes sociaux. ». Ça crève les yeux, ça crève les oreilles : le 1er août, le général l'a bien manifesté en annonçant à la radio qu'il pourrait bien y avoir du chômage et qu'il ne pouvait que souhaiter que les ouvriers s'adressent à leurs patrons s'ils voulaient que l'indemnité de chômage se monte à plus de 380 francs par jour. Car le gouvernement était résolu, quant à lui, à ne rien mettre de sa poche...

Effectivement, du chômage, il commence à y en avoir : licenciements à la General Motors, licenciements chez Dervaux, menace de fermeture de la S.N.E.C.M.A.

Bien sûr, il y a les baisses des prix. Là, la critique se trouve désarmée, parce que c'est vrai que les prix ont baissé : ceux des cahiers d'écoliers ne portant pas le label « N.F. ». Si vous voulez consommer du cahier d'écolier, allez-y ! Ce n'est pas d'une dizaine de francs. Le mouton aussi, d'ailleurs, et les œufs, et le beurre qui a augmenté d'une cinquantaine de francs depuis que le général est là, et qui va augmenter d'une centaine de francs en octobre. Et le lait, naturellement : il a subi, du début d'août jusqu'à fin septembre, sa hausse saisonnière de 3 francs. Et au début d'octobre, nouvelle hausse. Savants calculs : elle sera de 8 à 9 %. Saisonnière aussi, cela va de soi.

Comme il ne rentre pas plus d'argent à la maison, on se serre la ceinture. Le journal patronal *Les Echos* indique, par exemple, que « *la baisse de consommation de la viande, d'après les professionnels, se situerait à 15 ou 20 % (dans certains quartiers parisiens) au-dessous de la consommation de la semaine correspondante de 1957.* »

« *Dans certains quartiers parisiens...* » Qu'est-ce à dire ? Mme Boussac n'aurait-elle pas, elle aussi rogné sur le poids du pot-au-feu familial ? Mangerait-on encore de la viande à chaque repas dans le faubourg Saint-Germain, alors que le général a dit qu'il s'agissait d'« *un ensemble de renoncements méritoires que les Français offrent à la France de bon cœur* » ?...

ritoire d'une manière qui convienne au développement général. » Obscure clarté tombant de ces étoiles.

Le ministre va nous expliquer la pensée du maître. Trois citations suffiront :

« 1. *Il conviendrait de renoncer à loger en bâtiments neufs la partie la moins fortunée de la population.* »

« 2. *Le prix des loyers est relativement bas en France.* »

« 3. *Des milliers de familles peuvent supporter un loyer mensuel de 20.000 francs.* »

Et hop, à l'action ! Pour les H.L.M. en construction, on a donné un tout petit crédit supplémentaire qui ne couvre même pas la hausse des matériaux (d'où, du mois de mai au mois de juin, diminution de 2,9 % sur l'activité des chantiers) et, pour l'an prochain, silence éloquent : « La partie la moins fortunée de la population, vous comprenez... »

Pour le reste, un groupe d'étude-maison se penche sur le problème et « conclut » : il faut augmenter les loyers de 100 %. Quant à ce qui est de construire, l'Etat prêtera de l'argent à des sociétés anonymes qui loueront les trois-pièces construits par elles à 25.000 francs par mois. Bonnes affaires en vue, miracle, miracle !

sent aussi. Les généraux Allard et Massu furent donc

Soustelle n'y figurait pas.
Et Soustelle se lança avec

elle en trouverait nuitamment, de barbouiller des oui ou des astuces fleurant bon l'esprit bien de chez nous, telles que « Niet à Khrouchtchev » (!) Les tournées des cars de police furent conçues de telle sorte qu'elles rejoignaient par hasard un groupe de fascistes venus en voitures juste au moment où, attaquant une section du Parti Communiste (celle d'Ivry, par exemple), ils commençaient à n'être pas les plus forts. Et dans ces cas-là, que voulez-vous, ce sont les communistes qu'on embarque... En voilà encore, de la démocratie...

Démocratiquement, républicainement, le général s'était entouré pour s'adresser au peuple le 4 septembre de plusieurs rangées de barrières, de quelques milliers de C.R.S. et de policiers casqués et armés à balles, ainsi que de jeunes fiers-à-bras fascistes munis de matraques. Les uns aidant les

les principales organisations factieuses sont désormais « coordonnées à l'échelon du ministère de l'Information ». Ce sont elles qui s'en vantent.

Le général Chassin, fameux au mois de mai pour s'être réfugié dans son « maquis » en attendant l'heure H où il devait s'emparer de Villacoublay, lance un mot d'ordre nouveau : « Travail, famille, patrie »...

Et, en écho, le général de Gaulle signe l'ordonnance du 6 août qui retire déjà à certaines catégories de fonctionnaires le droit de faire grève.

« *J'ai entendu le général de Gaulle en Algérie*, a révélé Guy Mollet, *faire en tête à tête avec les officiers l'éloge de la République.* »

Mais pourquoi n'avoir pas précisé que ç'avait été le moment de plus franche rigolade de tout le voyage ?

draient bien en avoir une...

Donc, cet emprunt fut un joli petit miracle, complété par l'assurance qu'il n'y aurait pas d'impôt sur le capital (« Ouf ! » dit le capital) et par l'annonce que les employeurs seraient quittes du versement de 600 francs par mois qu'ils devaient dans la région parisienne pour le transport de leurs employés. Alléluia !

Les patrons ne pouvaient moins faire que de déposer un petit quelque chose dans le tronc des bonnes œuvres du général Miracle. Ainsi a-t-on appris que leur syndicat avait décidé d'arroser de quelques centaines de millions les organisations gaullistes menant campagne pour le « oui ».

Côté salaires, pas de miracle... La divinité fait la sourde oreille. Au début de son règne, le général Moi avait eu la bonté de recevoir les représentants des syndicats F.O. et il avait poussé la sollicitude jusqu'à les autoriser « à lui

bleau, commande toujours à de jeunes Français.

L'indépendance gaulliste n'a pas été, parce que ça ne plaît pas à M. Dulles, jusqu'à constater l'existence de 600 millions de Chinois, et jusqu'à reconnaître le gouvernement qu'ils se sont donné.

L'indépendance gaulliste n'a pas été jusqu'à trouver dangereux que l'état-major américain, d'où partaient les ordres de débarquement au Liban, soit établi, avec ses bombardiers, à Evreux (Eure).

Eh bien ! non, au nom de la « grandeur », de Gaulle faisait savoir, dès le 17 juin, que si l'U.S. Navy allait faire du chambard devant Beyrouth, on voulait en être aussi.

Après quoi, le général a envoyé là-bas un bateau plein de fusiliers marins, qui auraient débarqué si les « marines » américains ne les avaient pas priés de n'en rien faire, les actions françaises n'étant pas très cotées là-bas, d'où risque de trop « marquer » l'affaire et de la faire échouer. Sa Grandeur a encaissé le coup et mis son mouchoir par-dessus.

A votre bon cœur, et la taxe de votre compteur d'eau passe de 32 à 916 francs. A votre bon cœur, et l'essence passe de 92 fr. 40 à 95 fr. 20. Vous n'avez pas de voiture ? Qu'à cela ne tienne ! Tout ce que vous mangez, tout ce que vous buvez, tout, peu ou prou, est transporté par véhicule à essence. Et puis, les 600 francs que les employeurs ne verseront plus pour le transport de leur personnel, il faudra bien que quelqu'un les paye... Qui ? Le personnel, pardi. De bon cœur. C'est pour « *contribuer au sauvetage* », selon la belle expression du général.

Il reste que vous allez être bien logés. Le général lui-même s'occupe de la chose. La preuve, c'est qu'il a, en manière d'introduction au mirifique programme de son ministre, formulé ce magnifique morceau d'éloquence : « *Il s'agit non seulement de construire le plus de logements possible, mais encore de les construire où il faut, dans des conditions où il faut et de les répartir sur le ter-*

DEUXIEME MIRACLE : Vous verrez, il ramènera la paix en Algérie...

« *Son prestige auprès des musulmans* » par-ci, « *Son esprit libéral* » par-là. Il allait se montrer sur l'autre rive de la Méditerranée, et, miraculeusement, le canon allait se taire, les balles cesser de siffler... D'ailleurs, voyez les photographies du mois de juin, ces gros plans d'Algériens fraternisant avec les parachutistes, ou brandissant un calicot peint au pochoir : « *Vive de Gaulle !* » Plus un communiqué d'opérations...

Et puis le ministre du Rayonnement, Malraux, finit par convenir que la « fraternisation » avait été « payée », ce qui doit sans doute signifier qu'elle avait entraîné des frais de calicot au mètre, de peinture au kilo, plus le déplacement des troupes pour aller chercher les gens dans les douars et les amener sous bonne escorte sur la place publique. Là, messieurs les photographes, à vous d'opérer...

En même temps, le général Salan se remettait à publier des communiqués récapitulant les chapitres mis dans le tiroir pendant que se jouait la comédie : rien n'avait jamais cessé. Et les bilans globaux n'en étaient que plus tragiques. Une centaine de morts par jour.

Compte tenu que la population française est cinq fois plus nombreuse que celle de l'Algérie, c'est comme si la France perdait 500 hommes chaque jour, 15.000 chaque mois, 180.000 par an. C'est le prix d'une guerre où toute la nation est engagée, où elle se bat avec conviction, pour une cause qui en vaut la peine.

A plusieurs reprises donc, le général Miracle est allé là-bas. La première fois, il a dit : « *Tout le monde est français, de Dunkerque à Tamanrasset. C'est beau, c'est grand, etc.* » C'était la formule de l'« intégration » réclamée par les factieux. Les actes allaient suivre. Premier acte : les mêmes timbres-poste pour tout le monde. Formidable ! Deuxième acte : le prix de l'essence sera presque le même à Alger et à Paris. Les factieux d'Alger : « *Ah ! non ! permettez, ce n'est pas pour ça qu'on vous a hissé au pouvoir !* »

« *C'est bon, je n'ai rien dit* », a répondu le général Miracle. Et l'essence se paye toujours à Alger pas tout à fait 50 francs.

La deuxième fois, le général a seulement visité les positions militaires, et examiné avec les officiers comment on pourrait intensifier les opérations. « Il me faut davantage de monde et davantage d'argent », lui souffla Salan. Salan reçut donc 110 milliards de supplément, pour attendre, et comme le général Miracle ne tenait pas à se griller les ailes avant le plébiscite, pour ce qui est des hommes, il décida tout simplement du rabiot pour ceux qui étaient déjà à pied d'œuvre. Un vrai trait de génie !

La guerre continua au même rythme. Malraux, qui avant d'être ministre avait eu la faiblesse de demander une enquête au sujet des tortures, jurait maintenant ses grands dieux que ça n'existait plus, ce n'était même pas la peine d'y aller voir. Une nouvelle « commission de sauvegarde des droits et libertés » fut donc constituée, par ordonnance gouvernementale naturellement. L'avocat Me Maurice Garçon, sollicité d'y siéger, répondit qu' « *il ne voulait pas donner à l'opinion l'illusion qu'il asurait une sauvegarde, alors que son intervention s'était déjà révélée inefficace* ». Donc, il refusait.

La presse d'Alger « fraternise » dur. Elle réclame qu'on incendie le massif de l'Ouarsenis parce qu'il échappe totalement au contrôle de l'armée : on ne pourra même pas y faire voter oui dans les urnes ambulantes avec bulletin blanc de rigueur (car pour éviter les « erreurs » fâcheuses, le « non » en Algérie est imprimé sur bulletin mauve. Pas touche !). Un correspondant du *Monde* a effectivement certifié que dans la chaîne des Bilsans, on avait « pacifié » au napalm.

Quoi d'étonnant que la guerre s'étende ? Par quel miracle ne s'étendrait-elle pas ? Voilà qu'elle s'étend jusqu'en France même. Des dépôts d'essence dont dépend le ravitaillement de l'armée, des dépôts de véhicules de l'armée et de la police ont été attaqués. La guerre est là...

En Algérie, comme au « dernier quart d'heure » d'il y a deux ans, on fanfaronne que « le fellagha » n'existe plus.

En France, on fait retomber la responsabilité de la guerre, comme il y a deux ans ou comme l'année dernière, sur les communistes, les « défaitistes » et les intellectuels, ceux qui la font et ceux qui en profitent en étant absous. C'est là tout ce qu'il y a de miraculeux dans la politique du général Moi.

QUATRIEME MIRACLE : Cet homme-là rendra sa grandeur à la France !

Le premier miracle vous a laissé songeur. Le deuxième, il faut bien en convenir, n'est pas très réussi. Vous n'êtes pas bénéficiaire du troisième (il ne faut pas trop demander : à Lourdes, on n'en compte qu'un par million de pèlerins). Reste le quatrième... L'indépendance, la grandeur de la France...

En quoi cela consiste-t-il, selon vous ?

En ce que lorsque les Etats-Unis envoient leurs « marines » mettre le feu à une poudrière, on fasse tout le possible pour empêcher le pire.

En ce que des bonnes relations soient établies avec tous les pays, quels que soient leurs institutions politiques.

En ce que la France exploite au mieux ses propres ressources pour n'être pas sous la coupe de l'étranger.

En ce que l'armée française soit commandée par des Français, et non pas par les généraux du voisin, surtout si ce voisin est un récidiviste de l'occupation militaire de la France.

Or, qu'on sache, l'indépendance gaulliste n'a pas été jusqu'à signifier son congé à Speidel, qui, de Fontaine-

Ce n'était pas qu'on n'eût pas besoin des services du général si miraculeusement indépendant. Il y avait précisément une bonne comédie de l' « indépendance » à jouer, lorsque devant la gravité de la situation il fallut bien qu'on parle de conférence au sommet. Le général Moi fut merveilleux de naturel et d'efficacité. Il fut d'abord le monsieur qui dit « ne nous pressons pas, il n'y a pas le feu », puis celui qui n'est jamais d'accord sur l'heure et le lieu. Si bien que la conférence au sommet ne se fit pas, et Dulles en fut ravi.

S'ouvrit la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. De Gaulle commença par la bouder ; il a horreur des discussions. Puis lorsque vint le moment de voter sur les questions du Moyen-Orient, il dépêcha son ministre, pour soutenir la position américaine.

Ensuite, quand l'Assemblée générale évoqua la possibilité d'arrêter les essais atomiques, le général fit savoir qu'il n'était pas d'accord. Il veut sa bombe A, et il veut la faire péter. A quoi cela sert-il, une bombe A ? Hors du temps de guerre, à rien.

On sait que l'industrie atomique française est tout à fait capable d'en fabriquer une, personne ne le met en doute. Alors, pourquoi cette insistance à vouloir Son explosion ? Prestige ? Ce serait presque trop beau.

Le fin mot tient dans la visite que le chancelier Adenauer a rendue au général Moi, en son « village » de Colombey. Washington voudrait bien que la nouvelle Wehrmacht soit équipée d'armes nucléaires, ce que les engagements les plus solennels formulés jusqu'à ce jour n'autorisent pas.

Mais si le général faisait péter sa bombe, on ne pourrait décemment plus refuser au chancelier de fabriquer les siennes. Et oublions les solennels engagements au nom de la solidarité atlantique, de la justice, de la sécurité de l'Allemagne et de la Morale internationale... Miracle, miracle, miracle !

Tel est le miracle de la Grandeur, le quatrième miracle du général Moi.

PAGE 4 ★

QUI OÙ QUAND ?

NOUS n'avons rien inventé, ni le jeu, ni les textes. C'est un amusement que plusieurs hebdomadaires ont offert déjà à leurs lecteurs. Il s'agit, parmi les noms dont nous les avons fait suivre, de reconnaître celui de l'auteur du discours, des vers, de la page ou de la phrase cités.

C'est un jeu, mais ce n'est pas seulement un jeu. Certains de ces auteurs sont l'honneur de notre pays. L'histoire a pesé ou pèsera les fautes de certains autres. Mais tous ces textes ont un mérite commun : ils sont de nature à faire réfléchir les Français. En ces heures graves, ils ont acquis une résonance, retrouvé une actualité qu'il n'est pas excessif de dire démonstratives.

On a tôt fait de dire que l'Histoire ne se répète pas, que « ce n'est jamais la même chose », et c'est vrai : jamais exactement la même chose. Même si de Gaulle nous offre pour tout potage le menu des cinq apprentis-dictateurs qui, tous militaires du reste, le précédèrent : « Révision de la Constitution, dissolution de l'Assemblée » et « Croyez en Moi et la Providence fera le reste ! » — les conditions de notre combat ne sont plus celles des temps qui virent les républicains s'opposer à Louis-Napoléon, Mac Mahon, Boulanger, La Rocque et Pétain. Mais le combat des mêmes contre les mêmes, des hommes qui veulent pousser la France en avant contre ceux qui veulent la tirer en arrière, n'en est pas moins le même combat. Il ne serait pas raisonnable d'appliquer mécaniquement à 1958 les conclusions justement tirées de la lutte menée en 1793, ou en 1851, ou en 1877, ou en 1886, ou en 1934, ou en 1940. Mais il serait moins raisonnable encore d'oublier, de nier les enseignements de l'Histoire, et, quand Bidault proclame que voter « oui » c'est voter contre toute négociation en Algérie, de n'avoir pas présents à l'esprit les remords des Français dont les fils partirent mourir à Puebla ou à Sébastopol et qui avaient voté « oui » en 1852.

A présent, bon dimanche, lecteurs ! Un avertissement encore : nous avons ajouté un petit piège à ce petit jeu ; l'un des textes que vous allez lire — un seul ! — n'est d'aucun de ceux entre qui nous vous proposons de découvrir son auteur.

Et un conseil : ne soyez pas trop mortifiés s'il vous arrive de prendre le général-président pour le prince-président ou le maréchal-président, ou d'attribuer à Soustelle ce qui revient à Mussolini : ce sont des erreurs bien excusables...

André WURMSER.

(Les solutions sont en page 8.)

1. *« L'Etat est fort... C'est Moi qui par amour de la patrie ai placé d'emblée ce mouvement sur les rails de la Constitution. Je me suis dit qu'il n'était peut-être pas nécessaire d'abolir le Parlement, mais que le pays apprécierait assez une période d'abstinence parlementaire. Je n'ai donc pas l'intention d'abolir l'Assemblée. Si je voulais abolir le Parlement Je n'aurais pas présenté une loi électorale. Mais le gouvernement doit-il être placé sous la tutelle du Parlement ? Le gouvernement doit-il être veule et sans tête devant le Parlement ?... Je serais heureux de compter demain dans mon gouvernement les représentants directs des masses ouvrières organisées. »*

— Mussolini, entre son investiture et l'instauration du fascisme ?

— Gaston Doumergue, président du Conseil des ministres, après le coup de force fasciste du 6 février 1934, qui le porta au pouvoir ?

— Charles de Gaulle, devant ses invités et ses officiers d'ordonnance, place de la République, le 4 septembre 1958 ?

re... à l'intérieur par le gouvernement personnel du chef de l'Etat, à l'aide de ministres qu'il nomme, d'un Conseil d'Etat qu'il nomme, d'un Sénat qu'il nomme... du commandement de la force armée... d'une centralisation excessive qui met dans sa main toutes les forces organisées du pays...

Enfin, la Constitution nouvelle livre à l'initiative exclusive du chef de l'Etat le droit qui appartient essentiellement à tout peuple libre de réformer, quand il le juge nécessaire, ses institutions fondamentales, en même temps qu'elle remet au pouvoir exécutif le droit césarien d'appel au peuple qui n'est autre chose que la menace permanente d'un coup d'Etat.

Telle est la Constitution qu'on vous propose.

C'est votre abdication qu'on vous demande.

Est-ce un Manifeste, rédigé en 1870 par Jules Grévy, Gambetta, Jules Ferry, Pelletan, Jules Simon, Delescluze et quelques autres ?

— Ou un Manifeste rédigé en 1877 par les adversaires du maréchal de Mac-Mahon ?

— Ou un Manifeste rédigé en 1958 par des adversaires du pouvoir personnel ?

proclamation du Second Empire ?

— Laval, après le vote de l'Assemblée de Vichy ?

— Guy Mollet, dans sa déclaration au Congrès socialiste d'Issy-les-Moulineaux ?

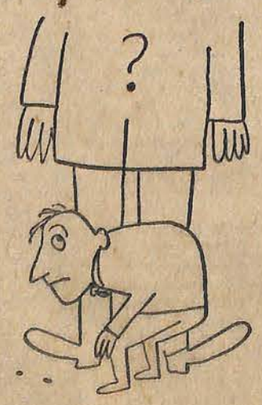

7. *Mais puisque j'ai voté*
[pour lui, l'on doit se [taire.
Ecrire contre lui, c'est me [blâmer, au fond,
C'est me dire : voilà com-[ment les braves font
Et c'est une façon, à nous aui [qui restons neutres,
De nous faire sentir que nous [sommes des pleutres.

devenus républicains. Il en est de radicaux pour les électeurs radicaux, des socialistes pour les électeurs socialistes... En entendant leur nouveau langage, en voyant leurs mines hypocrites, on est tenté de leur dire comme Sganarelle à son maître : « Messieurs, je vous aimais mieux comme vous étiez avant. » Et de fait, ils étaient moins déplaisants quand ils brandissaient leur vieille rapière rouillée qu'ils ne sont aujourd'hui en soufflant dans la flûte de Guillot. Mais qu'ils se montrent rodomonts ou papelards, qu'ils crient : « Vive le Roi ! » ou « Vive la République ! » ce sont les mêmes gens et leur cœur n'a pas changé.

— Anatole France, au temps du boulangisme ?

— Edouard Herriot, au temps des Croix de Feu ?

— Jean-Paul Sartre, au temps du référendum-plébiscite ?

9. *Je ne veux être ni un dictateur, ni un César. Pour accomplir la tâche immense qui nous incombe, j'ai besoin de votre confiance. Vos représentants me l'ont donnée en votre nom. Ils ont voulu, comme vous et comme Moi-même, que l'impuissance de l'Etat cesse de paralyser la*

— Napoléon Bonaparte, après le 18 brumaire ?

— Louis-Napoléon Bonaparte, après le 2 décembre ?

— Charles de Gaulle, après le 13 mai ?

11. *Sans nier qu'une révision de la Constitution pourrait être utile en soi, le fait de l'avoir provoquée et réalisée dans un moment d'affolement et même de panique du Parlement et de l'opinion suffirait à lui seul à ôter à cette révision le caractère de liberté, de cohérence et de sécurité sans lequel un acte, essentiel pour l'Etat et la nation, ne peut avoir de réelle valeur constitutionnelle.*

...L'Assemblée... avait pour devoir d'en délibérer, article par article, et d'en voter le texte définitif, lequel serait devenu, après promulgation, une des lois constitutionnelles du pays, mais loin de réaliser l'objet essentiel de sa fonction, ladite Assemblée, abdiquant une compétence qui lui appartenait à elle seule, s'est bornée à prendre la décision, aussi inconstitutionnelle qu'insensée, de confier à un tiers un véritable blanc-seing, à l'effet d'élaborer et d'édifier lui-même une nouvelle Constitution.

...A la vérité, le blanc-seing qui a été délivré à ce soi-disant gouvernement prévoit que la prétendue Constitution nouvelle sera « ratifiée » par la nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées, mais cette disposition est sans dessein, attendu que le prétendu chef de l'Etat a tout loisir de régler, à sa guise, la composition des futures assemblées, ainsi que les modalités de ratification.

— Waldeck Rochet, à la Conférence nationale du Parti Communiste Français ?

— Mendès-France, au Congrès du parti radical-socialiste ?

— Daniel Mayer, au Congrès du parti socialiste ?

12. *Je jure de ne jamais me mêler à la vie publique et de ne jamais accepter aucun des honneurs publics.*

— Le capitaine Renaud, dans Grandeur et servitude militaire, d'Alfred de Vigny ?

— Le saint-cyrien Charles de Gaulle ?

13. *Cet essai, monsieur le maréchal, ne saurait être dédié qu'à vous, car rien ne montre mieux que votre gloire quelle vertu se peut tirer des lumières de la pensée.*

— Tixier-Vignancour, pétainiste, ouiouiste, qui fait campagne dans le Sud-Ouest ?

— Dorgères, pétainiste, ouiouiste, qui fait campagne dans l'Ouest ?

— Pinay, pétainiste, ouiouiste, qui fait campagne dans le Centre ?

— De Gaulle, moi-moiste, qui fait campagne dans quatre préfectures ?

14. *La masse, privée d'un maître, a tôt fait de subir les effets de sa turbulence... Elle sait gré aux hommes moins d'être utiles que de lui plaire et les promesses l'entraînent plus que les arguments... Aussi le politique met-il tout son art à la séduire, dissimulant selon l'heure, n'affirmant qu'opportunément. Pour devenir le maître, il se pose en serviteur.*

— Machiavel, dans Le Prince ?

— Le comte Ciano, dans ses Mémoires ?

— De Gaulle, dans Le Fil de l'épée ?

15. *L'arbitraire est une arme à un si grand nombre de tranchants que ceux qui la tiennent s'y couperont éternellement les doigts.*

— Soustelle, quand il était antifasciste ?

— Rochefort, dans La Lanterne ?

— Malraux, quand il était ce que Soustelle n'est plus ?

16. *Il n'y a, d'ordinaire, nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toujours ambitieux et les crimes du peuple qui ne veut jamais et qui ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. Ces deux sentiments, liberté et égalité, ne conduisent point droit à la rapine, à l'assassinat, à l'empoisonnement, à la dévastation des terres de ses voisins, etc., mais la grandeur ambitieuse et la rage du pouvoir précipitent dans tous ces crimes en tous temps et en tous lieux.*

— Montaigne, dans ses Essais.

— Pascal, dans ses Pensées ?

— Voltaire, dans son Dictionnaire philosophique ?

— Anatole France, dans L'Ile des Pingouins ?

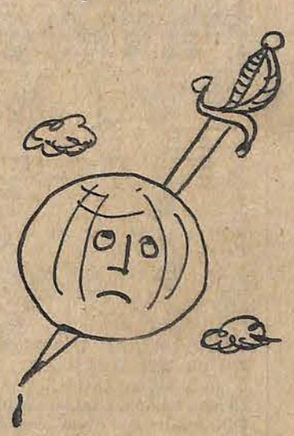

17. *Les deux phrases que voici ont deux auteurs différents :*

« Aux peuples comme aux armées munies de chefs excellents, tout le reste sera donné par surcroît. Je crois qu'il y a certains hommes qui naissent pour servir de moyen à la marche du genre humain... et je me considère comme un de ces hommes. »

Les noms de ces auteurs figurent parmi ceux qui suivent : colonel de la Rocque, général Boulanger, maréchal Pétain, général de Gaulle, colonel Ronchonnot, maréchal de Mac-Mahon, général Bonaparte, général Massu, prince Louis-Napoléon, colonel Bigeard.

(Suite en page 6)

2. *Que les républicains, les démocrates et les révolutionnaires de ce pays comprennent que le sort de la République est dans leurs mains, qu'ils fassent respecter et aimer les institutions, que tout en affirmant leurs différences essentielles, tout en étant des adversaires ou des concurrents, ils comprennent que l'ennemi est à droite...*

Le pays vient de dire « franchement non » au pouvoir personnel.

— Gambetta, après les élections de 1877, qui contraignirent Mac-Mahon à se soumettre, puis à se démettre ?

— Floquet, après les élections de 1886, qui virent la déroute du parti boulangiste ?

— Guy Mollet, en octobre 1946 ?

3. *Serions-nous fous ? Est-il possible de concevoir la mise hors de la nation des éléments les plus nombreux de la classe ouvrière ? Est-ce que d'ailleurs nous n'aurions pas conscience que les communistes seraient vite suivis d'autres ? La xénophobie fait des progrès rapides. L'antisémitisme est renaissant. Quant aux socialistes, on leur ferait peut-être un sort spécial. On commencerait par éliminer ceux que l'on baptiserait « de gauche », on passerait aux autres ensuite.*

— Severing, socialiste allemand, en 1933 ?

— Nenni, socialiste italien, en 1948 ?

— Guy Mollet, socialiste français, en 1949 ?

4. *A nos concitoyens !*

La Constitution nouvelle sur laquelle le pouvoir vous appelle à vous prononcer réalise-t-elle le vœu national ? Non.

La Constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays. Elle n'en est que le simulacre. Le gouvernement personnel... conserve intactes les plus redoutables prérogatives s'il continue d'exister à l'extérieur par le droit personnel de faire les traités et de déclarer la guerre.

5. *Les masses travailleuses attendaient le signal de la bataille... Nous aurions pu triompher, mais nous avons reculé devant l'horreur de la bataille. Nous croyions encore être capables de parvenir à un arrangement pacifique par la négociation. Le président du Conseil avait promis de discuter prochainement avec nous d'une réforme de la Constitution et de l'ordre des*

travaux parlementaires et nous étions encore assez fous pour croire en sa promesse. Nous avons ajourné la lutte parce que nous voulions épargner au pays les horreurs sanglantes de la guerre civile... Ce fut une faute, la plus fatale de toutes nos fautes.

— Otto Wells, socialiste allemand, après l'écrasement de la classe ouvrière par Hitler ?

— Otto Bauer, socialiste autrichien, après l'écrasement de la classe ouvrière par Dollfuss ?

— Mazier, au Congrès de la S.F.I.O., en 1958 ?

6. *L'univers entier a du respect pour cet homme qui incarne la plus belle page de notre Histoire. Nous avons la bonne fortune de l'avoir, de nous abriter derrière lui pour assurer le salut du pays.*

— Fouché, après la proclamation du Premier Empire ?

— Morny, après la nation.

— Pétain, le 11 juillet 1940 ?

— De Gaulle, le 18 juin 1958 ?

10. *Je fais donc appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui vous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place. Si au contraire vous avez encore confiance en Moi, donnez-Moi les moyens d'accomplir la grande mission que Je tiens de vous.*

Cette mission consiste à créer des institutions qui survivent aux hommes et qui soient enfin des fondations sur lesquelles on puisse asseoir quelque chose de durable.

Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule Assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, Je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une Constitution que les Assemblées développeront plus tard :

1) Un chef responsable, nommé pour ans ;

2) Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ;

..4) Un corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection ;

5) Une seconde Assemblée... pouvoir pondérateur...

Que j'ai dit oui par peur et
[vivat par calcul
Je trouve impertinent, par-
[bleu, qu'on me le dise.
M'étant enseveli dans cette
[couardise
Il me déplaît qu'on soit intré-
[pide aujourd'hui
Et je tiens pour affront le
[courage d'autrui.

— Un grand poète, après le plébiscite de Napoléon III ?

— Un grand poète de la Résistance, après le vote de l'Assemblée de Vichy ?

8. *On ne dit pas du tout dans ces placards qu'on renversera la République, on dit même qu'on la réformera. Du plébiscite, pas de nouvelles. Bien mieux ! Tous les nationalistes sont*

J'en conviens, nous avons une
[corde au poignet.
Que voulez-vous ? la Bourse
[allait mal ; on craignait
La République rouge et même
[un peu la rose ;
Il fallait bien finir par faire
[quelque chose
...Qu'on fouaille avec raison
[cet homme, c'est possible,
Mais c'est m'insinuer à moi,
[bourgeois paisible,
Qui fis ce scélérat empereur
[ou consul

SURBOUM

La petite-fille du général Auclaire de Sabrolles se trouvait dans l'escalier d'un immeuble où elle était invitée à une soirée dansante, lorsqu'elle fut surprise par une panne de minuterie. Un obligeant jeune homme l'accompagna jusqu'à la bonne porte en l'éclairant avec un boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

"je ne savais pas qu'on pouvait faire de la si bonne bière en France"

déclare M. René CHAUVEAU à son fils Jean,
Directeur Général des Célèbres Cafés CORCELLET, la plus ancienne Maison de café français, fondée en 1787. M. CHAUVEAU, qui torréfie les cafés les plus exquis, connaît les différents arômes de chaque sorte de café. Il est dégustateur depuis 50 ans pour d'importantes collectivités et Expert auprès des tribunaux.

De tout temps, c'est la nature de l'eau qui a fait la renommée mondiale de certains "grands crus de bière". Parmi les eaux "brassicoles", les plus célèbres sont celles de Munich, de Dortmund et de Champigneulles. En France, c'est la qualité exceptionnelle de l'eau qui a permis à *Champigneulles* de mettre au point sa nouvelle "BIÈRE DE FRANCE COLLIER OR", supérieure en finesse et en bouquet aux meilleures bières. Les installations de *Champigneulles*, estimées à plusieurs milliards de francs, sont parmi les plus modernes d'Europe. Après brassage, les multiples opérations se font à l'abri de l'air pour éviter l'oxydation. De plus, *Champigneulles* possède un secret de fabrication qui conserve à la bière tout l'arôme des houblons et donne une plus grande finesse à son amertume. Au Café, exigez toujours *Champigneulles*. Et pour vos repas, demandez à votre épicier les bières familiales, en litres et en 65 cl., spécialement conçues par *Champigneulles* pour favoriser la digestion.

REINE DES BIÈRES

SPECTACLE GRATUIT
Demandez-nous une carte d'entrée gratuite pour assister, au Théâtre des Arts, à 18 h. 30, chaque quinzaine, à l'enregistrement en direct de la grande émission "RENDEZ-VOUS POUR RIRE", passant sur les antennes de Radio-Luxembourg tous les vendredis à 20 h. 05. Venez y applaudir les grands comiques : Fernand Raynaud, Jean Richard, Roger Nicolas, Bourvil, Champi, Pierre-Jean Vaillard, etc... Ecrivez à CHAMPIGNEULLES 15, Rue des Sablons, Paris 16e

GOÛTEZ LA "BIÈRE DE FRANCE COLLIER OR" DE CHAMPIGNEULLES, PREMIER GRAND CRU DES BIÈRES FRANÇAISES

Champigneulles
Renommée depuis l'An 642

SES GRANDES BIÈRES DE LORRAINE

BIÈRE DE FRANCE...	Collier Or	6 Croix ✠✠✠✠✠	Capiteuse Extra
CINQUANTENAIRE...	Collier Noir	3 Croix ✠✠✠	Moelleuse
SILVA, MONARCH....	Collier Bleu	3 Croix ✠✠✠	Buvante
NECTAR, TIGERBIER	Collier Jaune	2 Croix ✠✠	Moelleuse
PRIVILÈGE-PILS.....	Collier Vert	1 Croix ✠	Digestive

"ET SI EST CHAMPIGNEULLES EN ICELUI BAN, QUI EST A DIEU ET A SAINT ARNOU"
Extrait du Cartulaire du Prieuré de Lay-Saint-Christophe fondé au X^e Siècle.